

faire autrement ? ” Ensuite il y a dans le ménage une foule de petites ressources qui, bien employées, fournissent de bons aliments sans augmenter la dépense. Il est rare qu'une cuisinière sache en tirer parti, et plus rare encore que l'économie soit son premier guide. Ce sujet est plus important qu'on ne le croit généralement, et un simple calcul des dépenses occasionnées par l'ignorance de certaines maîtresses, dans tout ce qui concerne la cuisine, suffirait pour nous étonner grandement. Ah ! qu'on ne l'oublie pas, si bon nombre de femmes ont ruiné leurs maris par un luxe insensé, beaucoup aussi ont ruiné les leurs, par leur manque d'économie, surtout à la cuisine !

Après son déjeuner, la fermière s'occupera de la basse-cour, si elle ne l'a déjà fait. Elle s'assurera que tous les animaux sont bien soignés, sont à l'abri de tout danger. Si c'est en été elle s'occupera ensuite du jardin potager, du verger et des fleurs. Si ses travaux d'aiguille, si le soin du ménage et de la basse-cour ne remplissent pas tout son temps, elle pourra visiter les malades du voisinage, ainsi que les pauvres pour les consoler et les encourager. Accompagnée de ses jeunes enfants, elle pourra se rendre au champ, pour exciter ou soutenir par sa présence, le zèle des travailleurs.

Chaque jour, sans exception, une maîtresse de maison doit prendre un moment pour inscrire les dépenses et les recettes, de la famille, afin de pouvoir se rendre compte des pertes et des profits.

Les soirées ne doivent jamais se prolonger avant dans la nuit, dans une maison bien réglée ; elles doivent être, au contraire, abrégées, si on veut obtenir que le réveil se fasse de bonne heure. Ces soirées, une maîtresse de maison doit les employer à coudre les vêtements, à les réparer, ou à une lecture utile et amusante.

Une fermière doit avoir sous sa direction immédiate les servantes ; elle doit les diriger, les surveiller, leur donner de sages conseils, des notions de tout ce qui leur importe de savoir. Elle doit aussi n'épargner aucun effort pour développer en elles la probité, l'activité, le bon vouloir, l'ordre et la propreté. Elle doit les traiter avec douceur, s'efforcer de gagner leur confiance, sans pour cela se familiariser avec elles et les initier aux secrets de la famille. Elle leur rendra un immense service, en leur donnant une sage direction, dans l'emploi de leurs économies. Elle devra, par exemple, leur faire sentir l'avantage qu'elles auraient d'accumuler leurs épargnes, jusqu'à ce qu'elles soient en âge de s'établir. Elle veillera encore à ce que ses servantes ne se laissent pas aller au goût de la toilette, aux folles dépenses qu'elle entraîne, mais elle exigera qu'elles soient propres et bien tenues. Lorsqu'une maîtresse est parvenue à faire mettre, par ses domestiques, quelque argent en réserve, le désir et la possibilité d'augmenter leur petit trésor, les excitent à de nouvelles économies, et leur donne la force de résister à la tentation de faire d'inutiles et folles dépenses.

Pour éviter que les domestiques de l'un et l'autre sexe, n'aillent chercher des divertissements ailleurs, et souvent dans des lieux peu convenables, où ils contracteraient de fâcheuses

habitudes, on fera sagement de tâcher de les amuser et de leur procurer d'honnêtes plaisirs.

De temps en temps, par exemple après la semaille, les récoltes etc., la ménagère doit *régaler ses gens*. Un bon repas, un rafraîchissement donné à propos, voilà qui attache les domestiques à leurs maîtres, et ceux d'entre eux qui sont bien nés y répondent par un zèle soutenu, un véritable dévouement.

La fermière doit encore s'occuper de tous les soins qu'exige la santé de toutes les personnes qui composent sa maison. Il faut qu'elle sache préparer et distribuer à temps les médicaments qu'ordonne le médecin, et qu'elle fasse observer ses prescriptions. Il faut qu'elle possède encore quelques connaissances en médecine domestique, pour pouvoir traiter et arrêter certaines maladies dès leur début. Enfin elle doit être l'ange tutélaire de tous ceux qui l'entourent.

(A continuer.)

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

On ne sait, à l'heure où nous sommes, auquel des deux grands mouvements qui emportent les peuples de l'Europe et de l'Amérique, il faut donner le plus d'attention et d'importance. Evidemment, les uns et les autres sont pris d'un mal qui réclame les plus prompts secours et le remède le plus héroïque, tant leur état commun offre de symptômes d'affaiblissement et de mort. Les Etats-Unis et le Mexique, comme l'Italie entière, sont toujours sous le coup d'une guerre civile de la pire espèce. Il semble que l'œil de la Providence s'est fermé sur le sort de ces peuples acharnés à leur ruine. Chez les uns, le droit paraît plus litigieux. On l'invoque dans les deux partis, et c'est le droit ancien, légitime, traditionnel, c'est-à-dire, c'est le droit naturel et chrétien : seulement on se trompe peut-être ou l'on s'abuse sur les instruments ou les titres de ce droit. Par exemple, le Sud a-t-il eu raison de briser l'Union, d'après l'esprit et la lettre de la Constitution ? et le Nord a-t-il eu, dans l'esprit et la lettre de cette même Constitution, des motifs suffisants de s'abattre à main armée sur le Sud pour le contraindre à maintenir cette Union.

Voilà bien la question ici placée sur le même pied qu'elle s'est posée tant de fois dans l'histoire. Il s'agit d'un droit fondamental et national contesté jusqu'au dernier moyen, jusqu'à la raison du plus fort, le canon. Fatale extrémité, surtout quand elle s'exerce entre des concitoyens, entre des frères. Mais, encore une fois, cela s'est vu ; l'histoire est remplie des récits de guerres civiles entreprises pour décider un droit commun, un droit national. Et tel est le côté faible de la sagesse humaine que la défense du droit peut aller parfois jusque là. Mais, du moins, faut-il que cette sagesse conserve assez de lumière et de sens, pour ne pas anéantir toute une nation, sous prétexte de lui conserver un droit contesté. Il semble qu'une vérité si simple soit aujourd'hui entièrement ignorée du peuple américain.